



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

LE RÈGLEMENT 2018-229 RÉGISSANT LA CONSTRUCTION DES RUES A ÉTÉ ADOPTÉ LE 03 JUILLET 2018.

TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PEUT EN PRENDRE CONNAISSANCE AU BUREAU MUNICIPAL.

Donné à St-François-Xavier-de-Brompton, ce 05^e jour de juillet 2018.

Sylvie Champagne,
Directrice générale et secrétaire-trésorière